

École Notre-Dame  
d'Etchemin  
2233, rue Dollard  
Lévis (Québec) G6W 2H8

Pavillon du Méandre  
2111, chemin du Sault  
Lévis (Québec) G6W 2K7

Pavillon Maria-Dominique  
2045, chemin du Sault  
Lévis (Québec) G6W 2K7



**CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT  
2020-2021**

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 18 novembre à 18 h 30 en visioconférence.

### **Étaient présents :**

Madame Isabelle Arial, directrice  
Madame Émilie Delage, présidente  
Madame Anny Parent, vice-présidente  
Monsieur Josias Tekou, membre parent  
Monsieur Nicolas Lescauwier, membre parent  
Madame Amélie Mathieu, membre parent  
Madame Juliette Serruys, membre parent  
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent  
Monsieur David Bourget, membre parent substitut  
Madame Marie-Michèle Landry, enseignante préscolaire  
Madame Julie Audet, enseignante en adaptation scolaire  
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant 4<sup>e</sup> année  
Madame Michèle Rochefort, enseignante 6<sup>e</sup> année (anglais intensif)  
Madame Nathalie Ouellet, éducatrice en service de garde  
Madame Bianca Poulin, psychologue  
Madame Nathalie Amyot, responsable du service de garde  
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté

### **Étaient absents :**

M. Plante et Mme Bédard sont absents

### **Invité :**

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h30

### **1. Accueil**

Mme Arial accueille tous les membres et leur souhaite la bienvenue.

### **2. Adoption de l'ordre du jour du 18 novembre 2020**

Proposé par M. Lambert et appuyé par Mme Rochefort

### **3. Questions du public**

Le parent substitut est présent en guise de public, mais ne peut poser de questions.

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 sept. 2020**

Mme Delage résume les points qui avaient été présentés et discutés lors du dernier conseil d'établissement.

Proposé par ...et appuyé par ...

### **5. Suivis au procès-verbal**

Des discussions avaient eu lieu concernant le départ des élèves de 2<sup>e</sup> année sans la présence d'un adulte. Dans la régie, l'enfant doit être accompagné lors de son départ. Mme Bianca Poulin discute de la maturité de l'enfant de deuxième année, qui est trop jeune pour partir seul. L'énoncé restera le même dans la régie, l'enfant de 2<sup>e</sup> année doit quitter accompagné.

### **6. Rapport de la direction**

#### **Bilan COVID**

Jusqu'à maintenant, tout se déroule bien. Aucune classe n'est fermée, il n'y a pas eu de cas positifs déclarés au sein du personnel et des élèves.

#### **Nouveau directeur adjoint**

Mme Bédard avait été remplacée par Mme Lyne Martel. Le poste a été comblé par M. Jérôme Proulx. Il travaillera avec Mme Martel pour connaître les dossiers en cours. Il s'occupera des élèves de 4<sup>e</sup> année et du troisième cycle. Il connaît bien la clientèle du troisième cycle.

M. Plante s'occupera des élèves du premier cycle, des élèves de troisième année ainsi que des élèves en classe DSPS.

#### **Modifications au Régime pédagogique**

Il y a eu un changement au niveau des étapes (deux plutôt que trois). La première communication a été remise par les enseignants au mois d'octobre.

Il y aura un allègement au niveau des épreuves ministérielles. Les étapes valent pour 50% chacune.

#### **Ajout de trois journées pédagogiques**

Le personnel enseignant pourra parfaire ses compétences en matière d'enseignement à distance lors de ces trois journées pédagogiques supplémentaires ajoutées au calendrier.

Les dates sélectionnées sont les suivantes : 7 décembre, 22 janvier et 22 février

#### **Chantier NDE**

Le chantier n'est pas tout à fait terminé. Certains travaux ne pourront pas se faire d'ici la fin de l'année 2020 dû à la température plus froide.

### **7. Règles de régie interne du conseil d'établissement**

Le document, qui regroupe l'ensemble des règles de fonctionnement du conseil d'établissement de l'école, a été remis aux membres.

Proposé par M. Lambert et adopté par Mme Serruys.

## **8. (Adoption) Plan de lutte**

Reporté au prochain conseil d'établissement

C.É. - 2020-2021-08

## **9. Résolution du conseil d'établissement pour les frais chargés aux parents**

Mme Serruys s'interroge sur les coûts de la facturation. Le montant de 75\$ est le maximum pouvant être chargé aux parents et les enseignants ont la liberté de choisir le matériel selon leurs besoins.

Mme Arial présente la facturation des différents niveaux et elle explique les raisons des différences entre les groupes d'un même niveau. Le montant est beaucoup plus élevé dans un des groupes de deuxième année, principalement parce que deux enseignantes différentes travailleront avec le groupe (changement en décembre) et qu'elles utilisent plusieurs cahiers différents et feuilles de consolidation.

M. Tekou soulève qu'il est moins plaisant pour le parent qui paie un montant beaucoup plus élevé si son enfant est dans la classe dont la facturation est le double de la classe voisine.

Mme Larochelle souligne que les enseignants avaient moins de latitude il y a plusieurs années et qu'ils utilisaient tous le même matériel. Elle propose qu'il y ait moins de différence entre les montants des différents groupes d'un même niveau, tout en gardant la liberté de choisir le matériel. Les enseignants seront sensibilisés afin qu'il y ait un moins grand écart entre les groupes d'un même niveau scolaire.

La fondation « Bonne Mine » aide les parents dans le besoin.

Le sujet sera remis rapidement dans l'ordre du jour d'un prochain conseil d'établissement (possiblement janvier)

10 personnes favorables à la facturation (la majorité)

1 personne s'abstient

Les deux autres personnes sont contre

Proposé tel quel par Mme Rochefort et appuyé par M. Lescauwier

C.É. - 2020-2021-09

## **10. Projet d'aide aux devoirs**

Mme Arial aimerait savoir s'il est possible de reconduire le projet d'aide aux devoirs chez les élèves du premier cycle. Les enseignants et intervenants ciblent les élèves pour des périodes de 30 minutes d'accompagnement dans leurs devoirs (2x/semaine, durée de sept semaines).

Le montant disponible (mesure d'aide aux parents) est de 5434\$.

Les dépenses admissibles pour les fins de fonctionnement du conseil d'établissement sont assez restrictives (repas lors du C.É, frais de déplacement des membres, frais de garde, etc.). Il n'est pas possible d'aider les parents financièrement avec ce budget. Mme Arial souligne que l'enveloppe « Aide aux parents » également disponible au fonds 5 peut venir en aide aux élèves.

Adopté à l'unanimité par les membres

### **11. Autorisation de sorties aux alentours de l'école**

Les enseignants aimeraient avoir l'autorisation de faire de petites sorties aux alentours de l'école (boîte aux lettres, parc, promenade, etc.).

Adopté à l'unanimité par les membres.

### **12. Formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement**

Toute personne qui siège au C.É pour la première fois doit obligatoirement suivre la formation et le signifier, car le comité de gouvernance et d'éthique du CA aura la tâche de s'assurer que tous les nouveaux membres ont été formés.

### **13. Formation aux parents : Les conférences Web**

Mme Ariel discute d'une offre de service, l'École des Parents veut investir un montant pour des conférences WEB gratuites / plan de communication / code QR facilitant l'inscription, etc.

Une implication monétaire d'environ 150\$ prise dans l'allocation « Aide aux parents » est demandée afin de bénéficier de ces conférences.

Les membres sont en accord avec cette procédure, étant donné la situation actuelle. Ils pourront aller consulter le site WEB afin de sélectionner les conférences qui pourront être offertes, selon les intérêts des membres.

### **14. Photo scolaire**

En général, les parents sont satisfaits des photos de leurs enfants. Quelques parents mentionnent le prix élevé et l'impossibilité d'une reprise à l'école. Les enseignants ne reçoivent plus de petites photos pour la distribution aux élèves.

Un comité pourra être formé afin de se donner des balises de recherche pour une nouvelle compagnie de photographies. Si nous désirons changer de compagnie, il faudra que cela soit fait avant le printemps afin de réserver une plage horaire qui convient.

### **15. Service de garde**

- Programmation des journées pédagogiques

Mme Serruys et Mme Mathieu ont approuvé, par courriel, la programmation des journées pédagogiques des journées du 13 et du 16 novembre.

- Organisation du service de garde scolaire lors des journées pédagogiques

Une lettre rédigée par la CSSDN et signée par Mme Ariel et Mme Amyot a été lue afin d'expliquer le fonctionnement particulier et l'organisation des journées pédagogiques en ce contexte de pandémie.

- Consultation fermeture préventive 20-21

Un sondage sera envoyé aux parents afin de connaître leurs intentions dans l'éventualité d'une fermeture préventive dans la saison hivernale.

- Programmation des journées pédagogiques

Les éducatrices planifient des activités elles-mêmes, car il n'est pas possible d'accueillir des invités ou des compagnies d'animation.

Les trois journées pédagogiques ajoutées au calendrier seront offertes gratuitement. Il y aura des activités proposées, sans thématique particulière.

Il n'y aura pas de possibilité de modification de fréquentation pour les journées du 4 et du 7 décembre.

Programmation de la journée pédagogique du 4 décembre :

La fête de Noël est à l'honneur : bricolages, contes de Noël, collation spéciale, vêtements aux couleurs de Noël, atelier de cuisine, course à relais,

Frais de 15,50\$ pour la journée

Proposé par Mme Rochefort et appuyé par Mme Audet

**16. Nouvelles des comités**  
**16.1 Comité de parents**

Mme Parent présente les différents points qui ont été abordés lors de la rencontre du Comité de parents qui a eu lieu le 16 novembre dernier.

**17. Autres points**  
**17.1 Plomb dans l'eau**

Aucun retour n'a eu lieu à ce sujet. Point à aborder lors du prochain conseil d'établissement

**18. Levée de la séance**

Levée de la séance à 21h10

Proposé par :

Appuyé par :

---

Émilie Delage  
Présidente du conseil d'établissement

---

Isabelle Arial  
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin